



Vol de véhicule répéter sur parking sécurisé

Par **myucky**, le **09/10/2009** à **16:29**

Bonjour,

Je me suis fait voler mon scooter sur le parking sécurisé d'un hypermarché. J'aurais voulu savoir si on peut porter plainte contre l'enseigne ou la société de gardiennage qui s'occupe de la surveillance sachant qu'il y'a des cameras et un maître-chien ? A noter que ce n'est pas le premier vol de scooter sur ce parking.

Merci